

Documentation fonctionnelle du rapport Power BI

1) Invariables :

Certains éléments sont présents sur toutes les pages. C'est le cas du logo, du titre (changeant en fonction des pages), de la barre de navigation et de la barre latérale (gauche) de filtres. Les filtres de cette barre s'appliquent sur toutes les pages. Ces filtres permettent de sélectionner des données en fonction du département (Rhône ou Isère), du type de logement (neuf ou existant), de l'année du relevé DPE et du type d'étiquette DPE (entre A et G).

Page 1 :

La première page présente les indicateurs principaux du rapport. Nous y voyons le nombre de rapport DPE (afin de savoir si notre jeu de données est représentatif), la consommation moyenne du jeu de données sélectionné en kWh/m²/an, le pourcentage de passoire énergétique du parc (étiquettes F et G) ainsi que la classe DPE dominante. Les visuels présents permettent de visualiser la composition et la répartition des performances énergétiques du parc immobilier.

Page 2 :

L'objectif de la page 2 est de présenter à l'utilisateur les différences de composition et de répartition des performances énergétiques des parcs immobiliers rhodaniens et isérois. On y retrouve une visualisation des consommations moyennes (kWh/m²/an) des 2 départements. Un graphique présente les consommations moyennes générales, un autre distingue les types de bâtiments. Deux autres graphiques montrent les répartitions des étiquettes DPE et GES (émissions de gaz à effet de serre).

Page 3 :

La page 3 permet de montrer à l'utilisateur l'évolution des diagnostics DPE du parc immobilier dans le temps. Cette page peut aider un décideur à savoir si les objectifs de réduction de logements dits « passoires énergétiques » peuvent être atteint conformément à la nouvelle législation. Pour cela, nous présentons une évolution de la part de passoires énergétiques, la consommation moyenne par an et un heatmap présentant l'évolution de la répartition des différentes étiquettes dans le temps.

Page 4 :

Cette page permet de comparer deux communes. Elle est utile à un décideur souhaitant prioriser des aides vers certaines communes. Des indicateurs indiquent le niveau d'urgence pour chaque commune en fonction de l'étiquette DPE principale ainsi que de la part de passoires thermiques présentes dans le parc immobilier. Les deux filtres présents (en plus) sur cette page ne s'appliquent que sur cette page (plus particulièrement sur chaque ville concernée).

Page 5 :

Cette page permet de visualiser où sont situer les relevés DPE et de mettre en évidence des clusters.